

Chiffrer son projet de création, de reprise ou de développement d'une activité en agriculture paysanne

Formation certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs

Définir son projet d'installation quel que soit le stade de réflexion et/ou de réalisation :
- Traduire un projet en chiffre pour en déterminer la viabilité technico-économique -
Connaître les outils de prévisionnel économique - Connaître les principales aides

Contenu

Jour 1

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs projets et attentes. Rappel sur les statuts agricoles
Présentation des contenus abordés au cours de la formation : budget de financement, budget d'activité, budget de trésorerie
Présentation et proposition d'un outil de construction de son prévisionnel économique
Apport sur le fonctionnement du logiciel / Calcul des besoins personnels
Mise en place d'un modèle personnalisé de calcul de produits, apports sur les subventions d'exploitation
Réflexion sur la commercialisation

Jour 2

Retour sur le calcul des produits / Faire le lien avec les charges, lister les charges, différence avec les investissements
Évaluation du montant de ses charges et mise en relation avec ses produits /
Présentation du prévisionnel d'activité et de calcul de l'EBE

Jour 3

Retour sur la notion d'investissements, définition des amortissements / Présentation des dispositifs d'aides
Travail sur le prévisionnel de financement / Présentation du calendrier de trésorerie, gestion et calcul de la TVA
Travail en fonction de l'état d'avancement des projets : trésorerie ou prévisionnel de financement

Jour 4

Présentation des différents indicateurs économiques de gestion et mise en application
Initiation à la comptabilité agricole : bilan, Compte de Résultat
Intervention d'un paysan pour analyser le fonctionnement financier d'une ferme, évolution du chiffre d'affaire et des charges, de l'EBE

Jour 5

Présentation des différents emprunt longs et courts termes / Finalisation des différents prévisionnels personnels
Présentation des projets

Le formateur évaluera le niveau de progression des stagiaires sur les exercices pratiques demandés à travers une grille d'évaluation.

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin de chaque journée et en fin de stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel (un jury sera organisé pour évaluer chaque dossier déposé dans ce cadre).

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Apports théoriques : documents et supports écrits, exercices pratiques.
Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Dates, lieux et intervenants

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 15/06/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Coût de la formation : 1120€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA, CPF ou Pôle Emploi. Non éligible, nous contacter.

Plus de renseignements

Camille Leuret
adear31@fadear.org
ADEAR Haute-Garonne
21 rue de la République
31270 Frouzins
07 85 05 52 72
Formation portée par l'ADEAR LR, N°OF : 91 30 02 803 30

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Les midis : repas tiré du sac

Modalités d'accès :

12 juil 2023
09:30 - 17:30 (7hrs)

8 rue de l'hôtel de ville (Ex-MCEF)
31120 Portet-sur-Garonne

Carole Vuillot, Formatrice ADEAR 31

13 juil 2023
09:30 - 17:30 (7hrs)

8 rue de l'hôtel de ville (Ex-MCEF)
31120 Portet-sur-Garonne

Carole Vuillot, Formatrice ADEAR 31

19 juil 2023
09:30 - 17:30 (7hrs)

8 rue de l'hôtel de ville (Ex-MCEF)
31120 Portet-sur-Garonne

Carole Vuillot, Formatrice ADEAR 31

20 juil 2023
09:30 - 17:30 (7hrs)

8 rue de l'hôtel de ville (Ex-MCEF)
31120 Portet-sur-Garonne

Carole Vuillot, Formatrice ADEAR 31
Intervention de l'AFOCG 31

26 juil 2023
09:30 - 17:30 (7hrs)

8 rue de l'hôtel de ville (Ex-MCEF)
31120 Portet-sur-Garonne

Carole Vuillot, Formatrice ADEAR 31
Intervention de France Active

Partenaire(s)



Financier(s)



pôle emploi



Bulletin d'inscription

Nom Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ / Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)